



Le syndicat CGT
des Hospitaliers d'Hirson vous informe...
ORDRE INFIRMIER
L'inscription serait imposée !

Mr Bertrand Xavier a annoncé à une organisation syndicale que l'inscription serait imposée aux infirmières au travers de l'inscription automatique par les directions des établissements.

Les cotisations seront facultatives.

Seules les infirmières libérales devront s'inscrire et cotiser.

A l'heure où l'ONI est au bord du trou avec des dettes à plusieurs millions d'euros, il serait temps de prendre la décision qui s'impose : supprimer cet Ordre inutile !

Même gratuit, l'ordre on en veut pas !

Des questions subsistent : Aucun décret n'est paru à ce jour quand à l'inscription automatique, qui paiera les dettes de cette structure privée ? Nous ???

Encore et toujours, comme depuis le début, la CGT combattra cet ordre !

A quelques mois des élections professionnelles dans la FPH, la CGT ne changera pas sa position, elle défendra les infirmières contre cet ordre illégitime, pour rappel 87% des IdE se sont abstenues lors des élections ordinaires.

Avec ce boycott massif, elles ont démontré qu'elles sont capables de résister, aujourd'hui et demain la CGT sera à leur côté.



*Téléchargez ce tract sur cgt02.com
Rubriques : *Hirson* | *Nos tracts**

Syndicat CGT des Hospitaliers d'Hirson
40, rue aux loups
Tél. : 03 23 58 82 17 | Fax : 03 23 58 82 19
Email : cgt@ch-hirson.fr
Site Internet : cgt02.com rubrique : *Hirson*